

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 94.001

L'An mil neuf cent quatre vingt quatorze le 18 Janvier à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

10 Janvier 1994

10 Janvier 1994

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, Maire, LE GUEUT, CANDAU, GAVEN, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoints

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, GUEZENNEC, LACOTTE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER, TAP Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES : Mme FONTAN par M. LE GUEUT
Mme PARROU par M. BERLAND
M. RAULT par M. MONNARD

ABSENTS- EXCUSES : MM. HUGENDOBLER - ALONSO - BARON - MARCONI - MOULINEAU - REVOLAT

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 23
Nombre de Votants : 26

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Installation de Monsieur Gérard POTENNEC dans les fonctions de Conseiller Municipal en remplacement de Monsieur Jean-Pierre BARRIERE, démissionnaire

Par lettre en date du 28 Décembre 1993 Monsieur Jean-Pierre BARRIERE, installé dans les fonctions de Conseiller Municipal lors du Conseil Municipal du 28 Mars 1989, a adressé à Monsieur le Maire sa

démission de Membre du Conseil.

Conformément à l'article L 121-21 du Code des Communes, Monsieur le Sous-Préfet de ROCHEFORT a été informé de celle-ci.

En conséquence, le septième candidat de la liste "SUPER" appelé à suppléer cette vacance est Monsieur Gérard POTENNEC qui a été convoqué pour le Conseil Municipal en date du 18 Janvier 1994 et est déclaré installé dans ses fonctions de Conseiller Municipal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales

le 28 Janvier 1994
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS